

DÉBOUCHÉS

Poursuites d'études

BTS SP3S
BTS ESF
BTS DATER
DEAES
DEAS
DEAP

Insertion professionnelle

Métiers de la santé, du social
et de l'animation

TARIFS 2022

Demi-Pension : 1800€ l'année*

Pension complète (internat)
2120€ l'année*

* : intègre le voyage d'étude et les
sorties pédagogiques

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Bâtiments aux normes
d'accessibilité
Réfèrent handicap sur site
pour l'accessibilité pédagogique



Bac Professionnel SAPAT

(Services Aux Personnes et Aux Territoires)
(Diplôme niveau 4)

DOUBLE STATUT (Formation initiale et Apprentissage)

OBJECTIFS

L'ensemble de la formation qui dure 3 ans contribue, par les mises en situation pédagogiques, par les questionnements induits et par les contenus abordés, à former les élèves aux métiers du secteur « sanitaire et social », « animation » et « tourisme-accueil » pour répondre aux besoins actuels et futurs de la société dans les territoires.

FORMATION EN ALTERNANCE

Formation théorique à la MFR-CFA (1900h) en alternance avec des structures professionnelles ; Ecole Maternelle, résidence-autonomie, accueil collectif de mineurs, établissement d'accueil du jeune enfant, EHPAD, structures hospitalières...

Les inscriptions commencent en janvier pour un début de la formation en Septembre.

CONTENUS DE FORMATION

4 MODULES D'ENSEIGNEMENT GENERAL EN COHERENCE AVEC L'ARCHITECTURE PROPOSEE EN BAC PRO

- ▶ Physique-Chimie, Mathématiques et TIM
- ▶ Documentation, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique (EMC) et Lettres
- ▶ Education Socio-Culturelle (ESC) et Anglais
- ▶ EPS

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- ▶ Economie Sociale et Familiale
- ▶ Sciences Economiques Sociales et de Gestion
- ▶ Gestion de l'entreprise
- ▶ Le confort des personnes
- ▶ Techniques d'animation du Territoire et des populations
- ▶ Biologie-Ecologie

92% de réussite
à l'examen sur
les 8 dernières
années

MODALITÉS D'EXAMENS

Le Bac Pro SAPAT est un examen délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'examen s'obtient en Epreuves Ponctuelles Terminales en fin de formation – 50% (épreuves écrites et orales) et 50% en Contrôle en Cours de Formation (CCF).

PRE-REQUIS

- ▶ Après une classe de troisième
- ▶ Les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau V peuvent intégrer la formation en classe de 2nde ou directement en classe de 1^{ère} Bac pro.

LE + DE L'ÉTABLISSEMENT

- ▶ Une pédagogie de projet
- ▶ Des interventions de professionnels
- ▶ Des infrastructures adaptées